

2

**Charte
d'encadrement :
les engagements mutuels**

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE



Cette charte formalise l'engagement entre la structure DomusVi, le centre de formation et le stagiaire.

Elle garantit la qualité de la prestation d'encadrement et d'accompagnement en stage. Chacune des parties assume ses responsabilités dans un respect réciproque.

Cette charte a plusieurs objectifs :

- harmoniser la politique d'encadrement en stage au sein des structures DomusVi en collaboration avec les centres de formation,
- positionner le stage dans un parcours de développement progressif des compétences exigées pour accompagner le processus de professionnalisation du stagiaire,
- assurer la qualité de l'accompagnement en stage,
- favoriser le dialogue entre le stagiaire et les professionnels participant à son accompagnement,
- garantir la sécurité, la qualité des prestations et le respect de la personne âgée à chaque intervention du stagiaire.

NOS ENGAGEMENTS

DomusVi s'engage à :

- Mettre en œuvre une politique de formation à la « Fonction tutorale »,
- Proposer des lieux de stage qualifiants,
- Mettre à disposition des stagiaires un livret d'accueil actualisé.

Chaque structure accueillant des stagiaires s'engage à :

Organiser votre parcours de stage en prenant en compte vos objectifs, ses ressources et en assurer la traçabilité.

Vous positionner dans vos acquis en début de stage et réaliser le bilan de vos compétences à mi-parcours et en fin de stage en votre présence.

Nommer un Coordinateur formation.

- Le Coordinateur formation fait partie de l'équipe d'encadrement (IDEC, Animateur, Chef cuisinier,...),
- Il est formé à la « Fonction tutorale »,
- Il intervient dans les domaines liés à l'organisation et au déroulement du stage en lien avec votre centre de formation,
- Il est garant de la qualité de votre accompagnement.

Nommer un Tuteur formateur.

- Le Tuteur formateur est nommé par la direction,
- Il est formé à la « Fonction tutorale »,
- Il dispose des compétences métier pour vous accompagner dans vos apprentissages.

VOS ENGAGEMENTS EN TANT QUE STAGIAIRE

Étant acteur et responsable de votre formation, vous vous engagez à :

- Respecter le règlement intérieur du lieu de stage,
- Respecter le secret professionnel et l'obligation de réserve en toutes circonstances, y compris sur les réseaux sociaux,
- Formuler des objectifs de stage en tenant compte de votre niveau d'acquisition, de vos besoins et des spécificités de la structure qui vous accueille, les réajuster tout au long du stage,
- Présenter, compléter et faire remplir le/les document(s) de suivi de stage remis par votre centre de formation,
- Vous donner les moyens d'acquérir des connaissances et de développer des compétences,
- Accepter la confrontation des idées,
- Adopter un comportement responsable envers les personnes accompagnées, leurs familles, les professionnels et les biens,
- En vous appuyant sur les professionnels qui vous accompagnent, vous inscrire dans une démarche réflexive en analysant les activités réalisées et les situations rencontrées,
- Réaliser les activités qui vous sont confiées par le tuteur formateur, en lien avec votre niveau de formation et d'apprentissage,
- Alerter le professionnel de proximité si vous ne vous sentez pas en capacité d'effectuer seul une activité ou si vous ne maîtrisez pas un geste. Il s'agit de votre droit mais aussi de votre devoir,
- Alerter immédiatement en cas d'erreur, notre conception de l'apprentissage intègre le droit à l'erreur,
- Exprimer vos questionnements, vos difficultés, vos doutes et vos craintes auprès de votre tuteur formateur ou votre coordinateur formation.

CHARTRE D'ENGAGEMENT





Nos engagements



Vos engagements
en tant que stagiaire



Les engagements
du centre de formation

Transmettre
son projet
pédagogique

Nommer
un formateur
réfèrent
de stage

LES ENGAGEMENTS DU CENTRE DE FORMATION

2.4

**Dans le cadre de son projet
pédagogique, il initie et entretient
une relation de partenariat avec
les lieux de stage.**

Il s'engage à :

- Les informer des évolutions réglementaires en lien avec la formation,
- Nommer pour chaque lieu de stage un formateur référent,
- S'assurer que le stagiaire présente les prérequis avant de partir en stage (vaccination, aptitudes médicales...),
- Aider le lieu de stage à identifier les situations apprenantes et à sécuriser les situations à risque,
- Maintenir le contact avec le lieu de stage pour assurer une continuité pédagogique dans le parcours du stagiaire.

L'ESPRIT
PIONNIER

NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

Questionnaire de satisfaction

En donnant votre avis sur votre stage, vous contribuez à l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des stagiaires.

Un questionnaire anonyme vous sera remis, merci de le compléter lors de votre entretien de fin de parcours.

**Votre stage sera l'occasion de nombreuses rencontres et découvertes.
Vous participerez également à interroger et ainsi à enrichir les
pratiques des professionnels par des moments d'échanges essentiels.**